Si 89 m'était conté...

Le mois dernier nous avons laissé nos Nanterriens face à l'immense espoir qu'avait suscité la réunion des Etats Généraux promise le 5 mai 89 à Versailles.

Chaud, chaud, chaud, l'été 89...

En ce mois d'avril 1789 dans une salle du corps de garde de la porte de Paris (1) se tient l'assemblée de paroisse qui va rédiger le cahier de doléances du bourg de Nanterre. Un préambule suivi de 23 articles va être soigneusement calligraphié et signé par 29 personnes toutes notables et aisées. La voix des plus pauvres ne s'est pas faite entendre mais on y trouve cependant les grandes revendications de la paysannerie de ce temps.

• Réforme des impôts qu'on souhaite payés par tous et allégés - revendication d'autant plus justifiée que la succession d'été pourris et d'hivers très durs ont appauvri le bourg auquel on réclamera encore en 1792 le solde de 4000 livres d'impositions non versées en 1789 !

• Suppression des droits féodaux et privilèges de la noblesse et du clergé. Il y avait sans doute de 30 à 40 privilégiés à Nanterre. Si la tutelle des abbés de Ste-Geneviève ne semblait pas très lourde, celle des prêtres du Calvaire sur le Mont-Valérien était moins bien acceptée par la communauté.

Tous s'élèvent également contre le privilège de classe car Nanterre fait partie de la capitainerie des chasses royales - ne dit-on pas que Louis XVI serait venu chasser sur les terres de La Folie... Et certaines des meilleures terres - celles des pentes du Mont où il ferait bon voir pousser la vigne sont réserves de chasse et donc perdues pour les vignerons nanterriens. Quant à ceux qui ne sont pas laboureurs et vignerons mais marchands de viande, ils demandent la création d'un marché à Nanterre au lieu d'aller à Poissy "tant pour éviter les frais de voyage et de séjour à Poissy que la perte d'une partie des dits bestiaux qui sont surmenés pour les faire arriver à Paris le même jour"... nous dit fort simplement le cahier...

Emouvante évocation de la vie locale mais aussi volonté nouvelle de se faire entendre à Versailles.

Quelques jours plus tard on procède à l'élection des quatre Nanterriens chargés de désigner les députés du baillage aux Etats Généraux. Election à deux degrés où seuls les hommes justifiant d'un impôt votent. On est encore à l'aube de la démocratie...

Jean Maître, directeur de la Poste aux lettres, Nicolas Robert-Gouret, procureur fiscal, Jérôme Barrot, laboureur vigneron, futur maire, Jacques Dallichamp, greffier, tous notables aisés, sont élus et font 8 voyages à Paris entre le 18 avril et le 2 mai pour remplir leurs missions.

Le 5 mai 1789 arrive - Pour fêter les Etats tant attendus les prières de 40 heures sont dites dans l'église paroissiale. Elles font écho à la colère qui gronde dans la région et qui le 13 mai conduit nos Nanterriens sur la route de Chatou pour démolir le mur que l'ancien ministre de Louis XV, Bertin, avait fait construire au travers du chemin traversant sa propriété, empêchant les populations de se rendre par là à Rueil et à Chatou. On démolit les Bastilles qu'on peut... Mais le mur de Bertin ne symbolisait-il pas aux yeux des populations locales l'arrogance des grands ? ■

Marianne ANDREUCCI

(1) A l'entrée de l'actuelle rue Gambetta.

Des rues bien nommées

En février, une dizaine de plaques seront posées dans des rues de Nanterre en hommage à ceux dont elles portent le nom : Camille Desmoulins, Saint Just, Babeuf, François Hanriot, Les Suisses, Denis Diderot, Jean Jacques Rousseau, Morelly et Rouget de l'Isle sans oublier Robespierre qui a donné son nom à l'école du Champ-aux-Melles. Nous présentons ce mois ci les trois premiers protagonistes de cette grande période historique.

CAMILLE DESMOULINS
(1760-1794)

Grâce à une bourse, C. Desmoulins fait des études au collège Louis-le-Grand à Paris : il devient avocat en 1785, mais ne trouve pas de clientèle à cause de son bégaiement.

Le 12 juillet 1789 au Palais Royal, il harangue la foule exaspérée, et l'exhorte à prendre les armes pour se défendre des Troupes qui menacent Paris.

Le 28 novembre 1789, il sort le premier numéro de l'hebdomadaire "Révolutions de France et de Brabant", journal dans lequel il défend la révolution. Journaliste, pamphlétaire, s'il ne brille pas comme orateur, il est un écrivain talentueux, corrosif et émouvant, qui connait un grand succès.

En Frimaire et Nivôse de l'an II, il fait paraître "Le Vieux Cordelier" qui prend parti pour la faction indulgente menée par Danton et attaque violemment ceux qu'il nomme "les despotes" de la révolution.

Arrêté avec Danton dans la nuit du 9 au 10 Germinal an II sur un rapport de Saint-Just, il est condamnné et guillotiné le 16 (5 avril 1794). Son épouse, Lucile, sera exécutée deux jours après.

LOUIS ANTOINE SAINT-JUST
(1767 - 1794)

Issu de la paysannerie aisée, Saint-Just fut mis au collège des oratoriens à Soissons.

Il a 22 ans en mai 1789 lorsqu'il publie un long poème dans la tradition libertine "Organt", qui attaque la royauté et la religion.

En 1790, il devient colonnel de la garde nationale de Blérancourt.

En 1791, il publie "Esprit de la Révolution et de la Constitution de la France" ; on y lit l'influence de Montesquieu et le style vigoureux qui sera le sien.

Elu à la Convention en novembre 1792, il s'impose par son aptitude à saisir les problèmes et à leur trouver des solutions révolutionnaires. Il siège alors au Comité de Salut Public où il s'attache à former une conscience politique ennemie de la corruption.

Théoricien de la Terreur, il est aussi celui qui réorganise les armées et défend une démocratie populaire.

Après les arrestations de Germinal an II, il écrit prémonitoirement : "La révolution est glacée". Arrêté avec Robespierre et Hanriot le 9 thermidor, il est guillotiné le lendemain (28 juillet 1794). Il n'a que 27 ans.

FRANCOIS NOEL BABEUF, dit GRACCHUS BABEUF
(1760 - 1797)

Né à St Quentin d'un commis des gabelles et d'une servante illettrée, Babeuf est autodidacte.

Marqué par la misère populaire qui règne dans le nord de la France et les vives tensions qui agitent la paysannerie, il publie en 1789 le "Cadastre Perpétuel", vive critique de l'organisation de la société, et propose une loi agraire qui permettrait un partage égal des terres possédées.

Il participe aux mouvements populaires picards dirigés contre les droits seigneuriaux. Arrêté en 1790, il est libéré grâce à Marat.

A Paris en janvier 1793, il vit dans la misère.

Après la chute de Robespierre, il dénonce violemment le gouvernement révolutionnaire qui retire au peuple ses droits, dans son nouveau journal "Le tribun du peuple".

Babeuf, le premier à critiquer la propriété privée, érige un système idéologique cohérent pour construire une société communiste.

Théoricien, mais aussi tacticien, il organise la Conjuration des Egaux qui appelle à l'insurrection populaire, mais il échoue. Arrêté en mai 1796, Babeuf est guillotiné le 27 mai 1797.

A suivre.

Camille Desmoulins

Louis Antoine Saint-Just

François Noël Babeuf

Concours du jeune historien

A l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française, un concours est proposé aux enfants des classes de cours moyens et de 6e - 5e.

Textes, dessins, audiovisuels inspirés par les événement révolutionnaires, l'Histoire Locale...

Renseignements : 47.29.51.39.